



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

20 JUIN 2015

Le 20 Juin 2015 à 12h00 heures, les membres du bureau - fondateurs de l'Association Amicale des Loisirs Martiaux « A.L.M », et ses adhérents se sont réunis en Assemblée Générale à :

« Dojo Thierry Gillardi, Ruelle Marhieu, 78340 Les Clayes sous-Bois »

Les Membres du bureau :

- M Rauzy Antoine : Président Adhérent de L'Association (Absent Excusé)
- M Poque Bernard : Trésorier Adhérent de l'Association
- M Aubin Pascal : Secrétaire Adhérent de l'Association

Les Adhérents Présents :

- Mme Aubin Véronique
- Mr Benard Amori
- Mr Bontemps Jean-Pierre
- M Carel Vianney
- Mme Cotterau Murielle
- Mme Denis Fanny
- M Fontaine Alain
- Mme Guillaume Anne
- Mme Lavie Catherine
- Mme Le Maout Josette
- Mme Bognini Cécile
- Mme Breard Corinne
- Mr Luron Jean-Michel
- Mme Perbal Murielle
- Mr Sabourin Didier

Les Adhérents Absents ou Excusés :

- Mme El Mayas Nathalie
- Mr Lecaplain Eric
- Mme Zimille – Tran Jeanne Claire
- Mr Baptista Gaspar
- Le Duc Raphael

Les invités :

- Mme Poque Nicole

Objet de l'Assemblée Générale :

- I) Rapport Moral.
- II) Vote du rapport Moral.
- III) Présentation des comptes
- IV) Vote du rapport Financier
- V) Renouvellement des membres du Bureau
- VI) Information concernant l'adresse de gestion
- VII) Quitus à donner à l'ancien trésorier par les membres du bureau Elus et l'assemblée.
- VIII) Fixation des cotisations « Saison 2015-2016 »
- IX) Préparation du forum des associations
- X) Info prochaine saison.
- XI) Questions ou remarques diverses.

Pièces mises à la disposition de l'assemblée :

- Tableau des ressources-dépenses
- Balance de gestion de la saison 2014-2015



Vérifications d'usages avant séance

- Vérification des personnes présentes par les membres du bureau
- (Voir liste des « présents et absents » en début de P.V)
- Aucun « Bon pour pouvoir » n'a été transmis.
- le Quorum est atteint, la séance Ordinaire est ouverte.

Ouverture de séance 12h10 :

I) Rapport moral :

- Le Secrétaire de l'A.L.M, Aubin Pascal remercie au nom du bureau l'assemblée présente et fait le constat d'une pérennisation visible de l'A.L.M et ce malgré une conjoncture économique défavorable aux associations Clétiennes pour cette troisième année d'exercice.
- Les adhérents réguliers ont eu une belle phase de progression dans les multiples ateliers proposés « Cardio-Stretching et Arts Martiaux » et trois ceintures au grade supérieur ont été ou seront remise prochainement « Jean-Pierre : Ceinture Jaune, Vianney : Ceinture Orange, Jean Michel : Ceinture Orange et Didier : Ceinture Jaune.
- Pour l'année prochaine, concernant les passages des grades, un programme sera établi en amont, les séances seront tournées un peu plus vers l'apprentissage du Japonais, et plusieurs paliers de vérifications des connaissances seront mis en place afin préparer en amont ces derniers.
- Pour suivre, le Secrétaire souligne le formidable travail effectué par Mme Nicole Poque qui, de par son expérience a réussi, pour la plus grande satisfaction des adhérents, à marquer de son empreinte les séances de stretching, et lui indique son indispensable présence pour la prochaine saison.
- Mme Nicole Poque remercie ses élèves, et indique les bonnes progressions effectuées par chacun ;
- Mme Nicole Poque indique également qu'il serait souhaitable de modifier le terme « Stretching », ce dernier ne correspondant pas tout à fait à la pratique effectuée, une nouvelle appellation sera apportée avant le forum afin de pouvoir effectuer la modification sur les plaquettes publicitaires.
- Les membres de l'ALM congratulent également Mme Nicole Poque, bénévole au sein de l'association, par de multiples témoignages de sympathie.
- Le secrétaire remercie également les acteurs des autres séances qui se sont impliqués durant la saison :
- Guillaume Anne, Fontaines Alain, Amori Benard, Poque Bernard
 - « Ces derniers ont mis tout en œuvre cette année afin d'enrichir le socle des connaissances et de faire prendre un chemin de progression adapté à l'ensemble des adhérents pour la prochaine saison »
- Le Secrétaire Aubin Pascal félicite pour finir les membres de l'A.L.M qui ont suivi cette 3^{ème} année sportive avec beaucoup d'assiduité et de leur bonne



humeur partagée, de leur l'implication et présence lors des stages organisés en collaboration soit avec le CIJAM, ou avec Bruno Poulain dans l'enseignement de l'Aïkibudo et du Bokken.

II) Vote du rapport Moral :

- Le secrétaire de l'A.L.M, Aubin Pascal, après explication des règles associatives concernant les votes à venir, met aux voix le rapport moral après avoir demandé au préalable si des Adhérents souhaitaient s'exprimer,

« Celui-ci est adopté à la majorité des membres présents »

III) Présentation des comptes par le Trésorier.

- Bernard Poque, trésorier de l'A.L.M, expose le rapport financier à l'assemblée et indique tenir à disposition l'ensemble pièces comptables.

a) Poste des « Produits » concernant la saison 2014-2015

- Hormis quelques rentrées spécifiques afférentes aux stages pour un montant global de 1080 euros (Droits des participations et recettes des manifestations), Bernard Poque précise ceux émanant des adhésions:
 - 1820 euros pour les « Arts Martiaux » (130 euros par adhérents),
 - 720 euros pour le « Cardio-Stretching » (80 euros par adhérents),
- Bernard Poque indique que les cotisations incluent les stages effectués au sein l'association par ses membres actifs, ainsi que les assurances requises.
- Bernard Poque souligne le solde N-1 d'un montant de 1091,93 euros inclus.

Le montant des « Produits » de la saison 2014-2015 s'élèvent à 4711,93 Euros.

b) Postes des « Charges hors provision » concernant la saison 2014-2015 :

- Le trésorier Bernard Poque, indique les principaux postes et éléments de dépenses aux membres de l'ALM, et indique tenir à disposition les éléments financiers pour toutes questions relatives à ce poste.
- Les dépenses les plus significatives émanent des « dépenses sportives » pour un montant de 2288,02 euros, ainsi que celles liées aux activités « extra sportives » pour 1795,05 euros, les frais d'assurances et d'adhésion au Cijam représentant 384,41 euros au total.
- ***Le montant des « Charges » de la saison 2014-2015 s'élèvent à 4467,48 Euros***

c) Solde de la saison 2014-2015 hors provision de l'enveloppe :

- Le trésorier Poque Bernard, indique un solde positif de fin de saison d'un montant de 244,45 euros.



d) Provision d'une enveloppe pour le démarrage de la saison 2015-2016 :

- Afin de provisionner les coûts du « Forum des Associations » du 06 septembre 2015, ainsi que les assurances requises pour le démarrage de la prochaine saison, le trésorier Bernard Poque propose le montant d'une enveloppe à hauteur de 244,45 euros correspondant à celle prévue dans les comptes de l'exercice.

« Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents »

e) Le solde Final après provision de l'enveloppe est de 0 Euros

f) Attribution des subventions :

- Cette année, les attributions des enveloppes des subventions ont diminuées de 3 à 5% pour l'ensemble des associations existantes et la municipalité a dû faire des choix quant à la répartition de ces dernières, de part ce fait, L'ALM n'en a malheureusement pas bénéficié de nouveau pour cette année.
- Le trésorier Poque Bernard, précise avoir fait demande d'une aide aux projets pour la saison prochaine afin de faire venir un Maître Japonais, et espère que cette dernière sera acceptée en date du 30 juin par décision du conseil municipal.
- Le trésorier Poque Bernard indique que ce projet fut accueilli favorablement en 1^{er} instance par la Mairie des Clayes sous-bois.

IV) Vote du rapport Financier du Trésorier

- Le secrétaire de l'A.L.M met aux voix le rapport financier du trésorier après avoir demandé au préalable si des Adhérents souhaitent s'exprimer,

« Celui-ci est adopté à l'unanimité »

V) Renouvellement des membres du Comité Directeur.

- le Secrétaire sortant Aubin Pascal demande à l'assemblée si des Adhérents désiraient se porter candidat afin de pouvoir intégrer le Comité Directeur pour un mandat d'un an, tel que défini à l'Article 6 des « Statuts de l'Association de l'Amicale des Loisirs Martiaux », et indique que le Président sortant Antoine Rauzy, pour des raisons professionnelles ne pourra se représenter.
- Le trésorier sortant Poque Bernard indique que l'association « ALM » se doit d'être doter pour continuer ses activités, d'un président élu tel que défini dans l'Article 7 des « Statuts de l'Association de l'Amicale des Loisirs Martiaux »;
- Les membres du bureau expliquent à l'assemblée les différentes fonctions possibles au sein de l'instance.



- Se proposent à candidature :
- Anne Guillaume au poste de « Président »
- Bernard Poque au poste de « Trésorier »

- Aubin Pascal au poste de « Secrétaire »
- Alain Fontaine au poste de « Membre du bureau »

- Le secrétaire sortant de l'A.L.M met aux voix le renouvellement du Comité Directeur en place tel que proposé.

« La résolution est adoptée est adoptée à l'unanimité ».

VI) Adresse de gestion de l'association

- Le secrétaire de l'A.L.M pour des raisons de simplification administrative se propose d'officialiser l'adresse de gestion de l'association à son domicile au 79 Avenue du grand Parc 78450 Villepreux, afin de la de la différencier de celle du siège social.
- Le secrétaire de l'A.L.M met aux voix cette proposition

« La résolution est adoptée est adoptée à l'unanimité ».

VII) Quitus à donner à l'ancien trésorier par le nouveau bureau de l'ALM et l'assemblée.

- Le président élu de l'A.L.M « Anne Guillaume », met aux voix le rapport financier de l'exercice 2014-2015.
- Les nouveaux membres élus, ainsi que l'assemblée ayant pris connaissances des éléments, donnent quitus à l'ancien trésorier réélu Poque Bernard concernant la gestion de l'exercice 2014-2015.
- **« Cette résolution est adoptée à l'unanimité ».**

VIII) Fixation des cotisations « Saison 2015-2016 »

- Poque Bernard, trésorier réélu, rappelle que les cotisations annuelles sont actuellement de 130 euros pour les membres actifs des « Arts martiaux », et de 80 euros pour les membres actifs du « Cardio-Stretching ».
- Compte tenu du budget prévisionnel pour l'année à venir, le trésorier propose de laisser le montant des cotisations en l'état.

« Après discussion, l'assemblée générale ordinaire, décide de valider la proposition du trésorier réélu à l'unanimité ».



- Aubin Pascal, secrétaire réélu, indique que le nouveau planning de la saison 2015-2016, ainsi que les dates de stages à venir, seront à disposition lors des inscriptions du Forum par le biais du calendrier annuel ou des plaquettes publicitaires.

IX) Préparation du « Forum des Associations » saison 2015-2016.

- Bernard Poque, Trésorier met en exergue la modification de la plaquette existante de l'ALM.
« Cette action aura pour but de faire connaître l'A.L.M pendant le forum, de mettre à jour les éléments y afférents notamment le nom qui sera redéfini par Nicole concernant l'activité du samedi matin ».
- Bernard Poque, trésorier, souligne la possibilité de transmission par mail du dit prospectus aux connaissances et amis respectifs par les adhérents.
- Aubin Pascal, secrétaire, précise que tous les adhérents seront les bienvenues le jour du Forum, pour aider, remplacer les membres du bureau et prendre les inscriptions.

X) Info prochaine saison.

- La Présidente Anne Guillaume informe l'assemblée d'un binôme avec Alain Fontaines concernant les séances de cardio du mercredi.
- Bernard Poque, Trésorier indique qu'une solution est en cours de recherche afin de développer les stages de proximité et parallèlement de diminuer les coûts afférents à ces derniers, notamment celui du poste de charge « déplacements des intervenants ».
- Mme Nicole Poque, suite à demande, indique qu'un travail sur la « gestion des énergies » sera mis en place pour la saison prochaine.
- Mme Nicole Poque demande aux adhérents présents des suggestions de stages pour l'année prochaine.
- Les adhérents suggèrent comme thème :
 - La respiration
 - La recherche de zone de travail par muscle « comment et pourquoi »
 - Le Yoga ...
- Mme Nicole Poque évoque une approche du yoga par d'autres moyens de pratiques tel que la relaxation psycho-sensorielle ;

XI) Questions ou remarques diverses.

- Bernard Poque, souhaiterait qu'il y ait plus de réponse lorsque des Emails sont envoyés aux adhérents.



- Les adhérents souhaiteraient une communication également par SMS dans la mesure du possible.
- Aubin Pascal indique que la « convocation des créneaux horaires » de la prochaine saison aura lieu ce lundi 22 juin à la mairie des Clayes sous-bois.
- Anne Guillaume, président de l'A.L.M constate auprès de l'assemblée qu'aucune autre question ou remarque n'est en suspens.
- Le bureau de l'ALM remercie les adhérents et clôture la séance.

Fin de séance : 13h00

Le Président

Le Secrétaire

Mme. Guillaume Anne

Mr. Aubin Pascal

A Adresser à la Direction départementale de la cohésion sociale des Yvelines
7 rue Jean Mermoz – CS 20501 – 78008 Versailles cedex



柔術

A.L.M